

## IMPORTANT - INFORMATION TRAVAUX

Création d'un plateau-ralentisseur devant l'école élémentaire et d'un parvis devant l'hôtel de ville / Aménagement des places du monument aux morts, du temps libre et des tilleuls

Chères Alairacoises, chers Alairacois,

Afin d'améliorer la sécurité aux abords de nos écoles et de l'hôtel de ville et d'embellir nos espaces publics, la commune va faire procéder à d'importants travaux sur ces deux secteurs de l'avenue de la Malepère entre septembre et novembre 2026.

Durant cette période, les conditions de circulation des véhicules et des piétons seront réglementées afin d'assurer la sécurité des usagers et de permettre le bon déroulement des chantiers.

### CIRCULATION DES VEHICULES

Du lundi 21 septembre au vendredi 30 octobre inclus : **circulation interdite entre la bibliothèque et la place des tilleuls** → Déviation par l'espace François Mitterrand ou l'avenue des anciennes mares (foyer) :



L'espace François Mitterrand sera laissé ouvert pour permettre cette déviation à tout moment de la journée et de la nuit pendant la durée des travaux. Il est rappelé que tout le site est surveillé 24h/24 par le système de vidéoprotection de la commune.

La vitesse sur l'espace François Mitterrand sera limitée à 15 km/h et devra encore être réduite en fonction du contexte (présence de piétons, d'élèves, de voitures en stationnement, etc.).

Du lundi 19 octobre au vendredi 30 octobre inclus, au plus tard : **circulation interdite devant l'hôtel de ville** → Déviation par D18 (route de Cailhau) :



#### STATIONNEMENT DES VEHICULES

Du lundi 21 septembre au vendredi 30 octobre inclus : **stationnement interdit sur l'emprise et les abords immédiats du chantier**. Afin de ne pas gêner les manœuvres du bus de la RTCA et d'assurer la sécurité des usagers lors de leur montée/descente du bus, **le stationnement sera également interdit sous le pin de l'école** ainsi qu'aux **abords du foyer et de la bibliothèque**. Pendant la durée des travaux, le stationnement devra exclusivement s'effectuer :

- Sur le parking du Pintadou (réservé aux véhicules des services techniques municipaux, du personnel de l'Education nationale et du CIAS travaillant à l'école élémentaire et/ou à la garderie)
- Sur le parking François Mitterrand (veiller à laisser libre un passage suffisamment large pour la circulation des véhicules).



## TRANSPORTS COLLECTIFS / SCOLAIRES

Du lundi 21 septembre au vendredi 16 octobre inclus : desserte maintenue, arrêt « FOYER » déplacé devant la bibliothèque. Le bus effectuera une manœuvre de demi-tour avec marche arrière devant le foyer pour repartir. Les usagers pourront attendre le bus dans les abri-bus situés sur le Pintadou, derrière l'école.



Du lundi 19 octobre au vendredi 30 octobre inclus : pas de desserte des arrêts « FOYER » et « QUAI D'APPORT ».

## CIRCULATION DES PIETONS AUTOUR DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Du lundi 21 septembre au vendredi 16 octobre inclus : l'entrée et la sortie dans l'enceinte de l'école élémentaire devront systématiquement s'effectuer par le sas de l'école via un accès qui sera délimité par des grilles de chantier. Le trajet entre l'école élémentaire et le restaurant scolaire s'effectuera par ce même accès. Un agent municipal sera chargé de la circulation lors des rentrées et sorties de classe.



Pour une information complète sur la réglementation en vigueur pendant le déroulement de ces travaux, nous vous invitons à consulter les arrêtés municipaux n°2026-088 et n°2026-089 du

30/07/2026.

Pour toute autre question concernant ces travaux, le secrétariat de mairie se tient à votre disposition.

Armand CATHALA,  
2<sup>e</sup> adjoint aux travaux

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' followed by a horizontal line and a small circular mark.